

2024/25 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du
Conseil de l'Europe
Cycle de Certification 2024-2025

Évaluation Régulière:
**ROUTE EUROPÉENNE DE LA
CULTURE MÉGALITHIQUE**

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2024-2025

Rapport d'expert indépendant

Route européenne de la culture mégalithique

Information de l'auteure :

Andrea Moreno-Martin

Gestionnaire et consultante en patrimoine culturel

Contact : andrea.moreno@uv.es



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



** Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif	5
2. Introduction	7
3. Corps de l'évaluation	9
4. Conclusions et Recommandations	27
5. Liste des Références.....	33
6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau.....	35
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert.....	36
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux.....	41

1. Sommaire Exécutif

▪ Aperçu général de l'évaluation

L'évaluation a été menée en tenant compte des paramètres établis par le Programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe (ICCE). Une analyse exhaustive de la documentation fournie par l'Unité technique de la Route européenne de la culture mégalithique (RECM), les canaux de communication numérique officiels de l'itinéraire ainsi que d'autres documents sélectionnés par l'expert ont été évalués (voir références p.30). En outre, 9 réunions en ligne avec des membres de l'itinéraire (directeur, gestionnaire, conseil scientifique et plusieurs membres du réseau) ont été organisées (Annexe 1). De plus, l'experte externe a effectué une visite de terrain de deux jours auprès de l'un des membres de l'itinéraire à Lleida (Espagne), avec des visites de sites archéologiques et de musées ainsi que des réunions avec l'équipe locale responsable de la mise en œuvre de l'itinéraire dans la région (Annexe 1). Les résultats de l'évaluation des trois dernières années d'activité sont positifs et confirment que l'état actuel de développement de l'itinéraire remplit les critères énumérés dans la Résolution CM/Res(2023)2 et le Programme des ICCE (voir le tableau ci-dessous à la page 6).

▪ Réalisations et améliorations depuis la dernière évaluation régulière : État actuel du développement de l'itinéraire

L'itinéraire s'est considérablement développé depuis sa certification en 2013. Au cours des trois dernières années, certaines améliorations ont consolidé ses progrès :

- Élection d'un nouveau responsable, renouvellement et augmentation des membres du comité scientifique.
- Amélioration de la stratégie de communication via les réseaux sociaux et un nouveau site web.
- Incorporation de 7 nouveaux partenaires à l'itinéraire, pour atteindre le nombre de 12 pays dans le réseau.
- Renforcement d'un modèle de gouvernance permettant au réseau de fonctionner de manière coordonnée et démocratique.

▪ Principales lacunes à combler au cours des cinq prochaines années

Afin de poursuivre la croissance du projet dans la recherche de la qualité et de l'excellence dans la gestion et la diffusion de l'itinéraire, l'évaluation propose également quelques recommandations à mettre en œuvre dans les années à venir. En considérant le nombre de membres et le budget, l'itinéraire constitue un petit réseau. Afin d'accroître sa capacité opérationnelle, il est donc important de continuer à travailler à son expansion par le biais de nouvelles adhésions et de trouver davantage de sources de financement pour renforcer la capacité financière et opérationnelle. Par conséquent, certaines actions clés pour atteindre ces objectifs pourraient être les suivantes :

- (1) Se concentrer sur le développement de projets européens et diversifier les financements afin de consolider un budget solide et durable pour les prochaines années, qui rendra viable le projet institutionnel.
- (2) Élargir l'itinéraire, intensifier la recherche scientifique et continuer à travailler pour que l'itinéraire soit bien positionné pour le grand public.
- (3) Définir des normes de qualité et des outils de suivi pour mesurer les impacts et assurer la cohérence entre les membres, les itinéraires et les projets afin de promouvoir et de positionner les itinéraires sur un large éventail (local, régional, national et transnational).

(4) Intensifier les échanges culturels et éducatifs pour les jeunes et donner lieu à des activités de coopération impliquant des établissements d'enseignement à différents niveaux.

(5) Renforcer le développement d'initiatives et de projets innovants dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable.

Grille de notation finale de l'évaluation à destination de l'expert pour déterminer si l'itinéraire culturel est conforme ou non aux critères de la Résolution CM/Res(2023)2 :

Notation de l'évaluation :

Critères	Excellent	Très bon	Satisfaisant	Pauvre	Insatisfaisant	Evaluation
Respect des critères d'éligibilité des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2023)2, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.		X				Très bon
Respect des critères d'éligibilité pour les actions énumérées dans la Résolution CM/Res(2023)2, II. Liste des domaines d'action prioritaires.			X			Satisfaisant
Respect des critères d'éligibilité des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2023)2, III. Liste des critères pour les réseaux.		X				Très bon
L'itinéraire culturel met en œuvre les lignes directrices pour l'utilisation du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe".			X			Satisfaisant

2. Introduction

- Informations générales sur l'itinéraire culturel et son état d'avancement
- Nombre et nature des membres du réseau (y compris les nouveaux membres potentiels), pays concernés
- Nom du réseau responsable de la gestion de l'itinéraire et lieu de son siège social
- Brève description du thème et des principaux objectifs de l'itinéraire

La Route européenne de la culture mégalithique est un réseau transnational qui promeut et préserve ce patrimoine préhistorique : l'architecture indigène la plus ancienne d'Europe.

Le réseau a été certifié comme Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe en 2013. Bien que la proposition originale provienne d'un premier itinéraire culturel et touristique - la "Route de la culture mégalithique" - mis en œuvre dans le nord-ouest de l'Allemagne en 2009, qui reliait 33 sites individuels avec un total de 76 bâtiments mégalithiques sur une longueur de 330 kilomètres. Le succès de ce projet a conduit à la création de l'Association *Megalithic Routes* visant à établir le concept de la "Route de la culture mégalithique" à travers l'Europe. C'est dans ce contexte qu'est né le réseau qui existe aujourd'hui : *Megalithic Routes e.V.* Cette association à but non lucratif, enregistrée en Allemagne en 2012, est devenue l'organe juridique du réseau et coordonne la gestion et la promotion des activités, des projets et des sites liés à l'itinéraire certifié.

Le siège de l'association se trouve actuellement à Oldenburg (Allemagne) et est représenté par le *Landesmuseum Natur und Mensch* (musée d'État de la nature et de l'homme) par l'intermédiaire de Mme Ursula WARNKE, actuelle directrice de la RECM. Le réseau dispose d'un conseil d'administration dirigé par le M. Rüdiger KELM (président du réseau) et d'un conseil scientifique composé de 7 représentants (voir pages 18-19 du présent rapport).

Lors de sa certification, le réseau était composé de 9 partenaires issus de 4 pays différents. Aujourd'hui, il compte 45 partenaires de nature (autorités locales, régionales et nationales, musées, acteurs locaux, parcs naturels/géo, etc.) et d'origine (12 pays dont 10 membres du Conseil de l'Europe) très diverses. Cette croissance a permis d'inclure un nombre très important de destinations de sites préhistoriques ouvertes au public (sites archéologiques, musées, centres d'interprétation, parcs archéologiques et culturels, etc.), devenant ainsi probablement le plus grand réseau européen de destinations culturelles et touristiques axées sur le mégalithisme préhistorique.

Le phénomène mégalithique est un jalon dans la préhistoire de l'humanité car il symbolise l'origine des systèmes de peuplement, y compris les changements sociaux, économiques et technologiques fondamentaux ainsi que les réalisations et les compétences collectives et individuelles des communautés préhistoriques. Profondément enracinés et communs dans l'histoire de l'Europe, il existe un lien étroit entre les monuments millénaires (encore visibles aujourd'hui) et les origines de l'histoire du peuplement stable, ainsi que les impacts initiaux qui ont façonné le paysage naturel environnant. L'objectif de l'association *Megalithic Routes* est de relier les plus anciens monuments d'Europe par des itinéraires culturels qui ne mènent pas seulement aux monuments mégalithiques, mais qui mettent également en valeur les multiples caractéristiques du paysage environnant. C'est pourquoi des représentants d'importants géoparcs et parcs naturels européens sont membres de la Route européenne de la culture mégalithique, en plus d'institutions spécialisées dans l'archéologie et le tourisme. La RECM est donc un projet dans lequel les frontières entre les sciences naturelles et culturelles n'existent plus. Dans cette optique, le réseau mène un large éventail d'activités liées aux différents domaines qui touchent au mégalithisme et à la préhistoire : la conservation du patrimoine ; la diffusion par l'organisation d'activités d'information et la création de matériel promotionnel ; la recherche et la formation par le biais de réunions scientifiques et d'échanges

d'expériences ; et l'engagement en faveur d'un tourisme durable et à faible impact par l'implication d'agents locaux.

3. Corps de l'évaluation

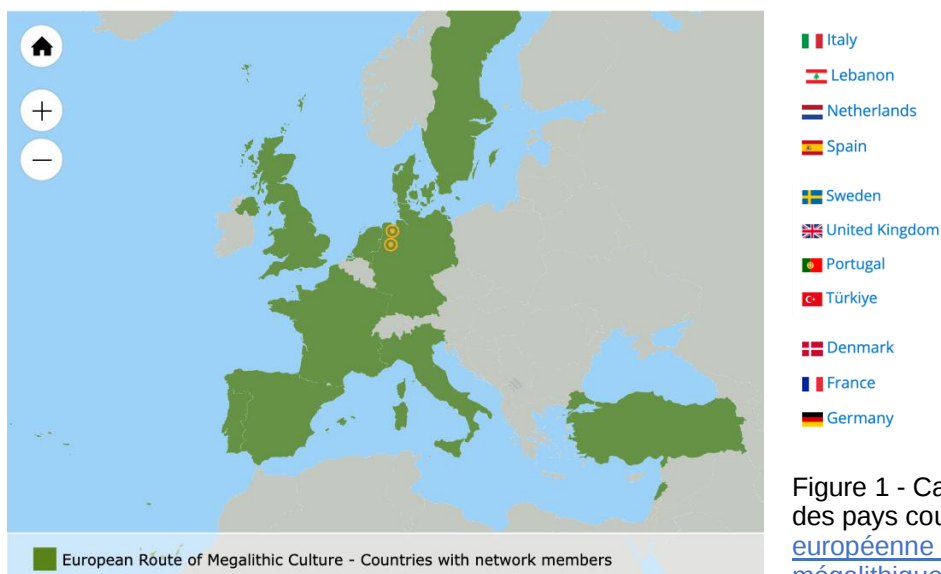
3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

Le noyau thématique qui définit l'itinéraire est la culture mégalithique dans son sens holistique. Ainsi, l'itinéraire se concentre sur les monuments en pierre, leur environnement et les paysages culturels, et couvre également leur interprétation à partir d'une approche multidisciplinaire.

Le réseau touche tous les domaines de la gestion du patrimoine culturel et naturel, de la recherche à la diffusion. L'itinéraire accorde une attention particulière à la promotion du tourisme culturel et au développement d'activités éducatives et de recherche. Par conséquent, l'idée de paysage culturel devient l'un de ses axes thématiques, car elle est comprise comme un concept transversal qui combine les typologies traditionnelles du patrimoine naturel et culturel, et met l'accent sur les relations entre les personnes et leur environnement - comme le reconnaît la [Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage](#). Il est important de mentionner qu'en plus des sites archéologiques, l'itinéraire comprend des musées et des centres d'interprétation qui conservent une partie de la culture matérielle archéologique récupérée sur ces sites, ainsi que des informations concernant la formation de ces paysages culturels. Ainsi, l'itinéraire permet l'interprétation et la diffusion des manifestations mégalithiques auprès de divers types de publics.

Les itinéraires qui composent le réseau couvrent un large scénario territorial, devenant un itinéraire transnational avec des singularités régionales. Territorialement, le réseau s'étend des pays nordiques à l'Europe du Sud, et des territoires continentaux aux régions atlantiques et méditerranéennes, englobant une partie représentative du continent européen (Fig.1). En ce qui concerne le spectre chronologique, la route des mégalithes est principalement structurée autour des manifestations préhistoriques datées du Néolithique et de la Préhistoire tardive. En ce sens, le point de départ est constitué par les premières manifestations architecturales de l'humanité en Europe, qui remontent à une période comprise entre 5 000 et 2 000 ans avant Jésus-Christ.



3.1.2 Contexte historique et culturel

Le mot "mégalithes" a été inventé au milieu du XIXe siècle pour désigner les grandes pierres utilisées pour construire des structures et des monuments préhistoriques. Il renvoie directement à son étymologie grecque : "mega" (μέγας) pour grand et "lithos" (λίθος) pour pierre. Ainsi, le concept de mégalithe est devenu le mot-clé pour désigner une grande variété de structures archéologiques construites principalement au néolithique et aux âges des métaux, notamment au chalcolithique et à l'âge du bronze. Une brève chronologie permet de mettre en évidence quelques jalons qui nous aideront à replacer ce phénomène culturel dans son contexte :

- En 9000 avant J.-C., la plus ancienne structure mégalithique connue a été érigée à Göbekli Tepe (Turquie), où des piliers décorés en forme de T pouvant atteindre 6 m de haut ont été installés à l'intérieur d'un sanctuaire fortifié.
- Vers 5000 avant J.-C., la tradition d'élever de grands piliers de pierre - monolithes ou menhirs - était également pratiquée en Bretagne (France).
- Entre 5000 et 2000 avant J.-C., la tradition des tombes mégalithiques, des alignements et des cercles s'est épanouie en Europe.

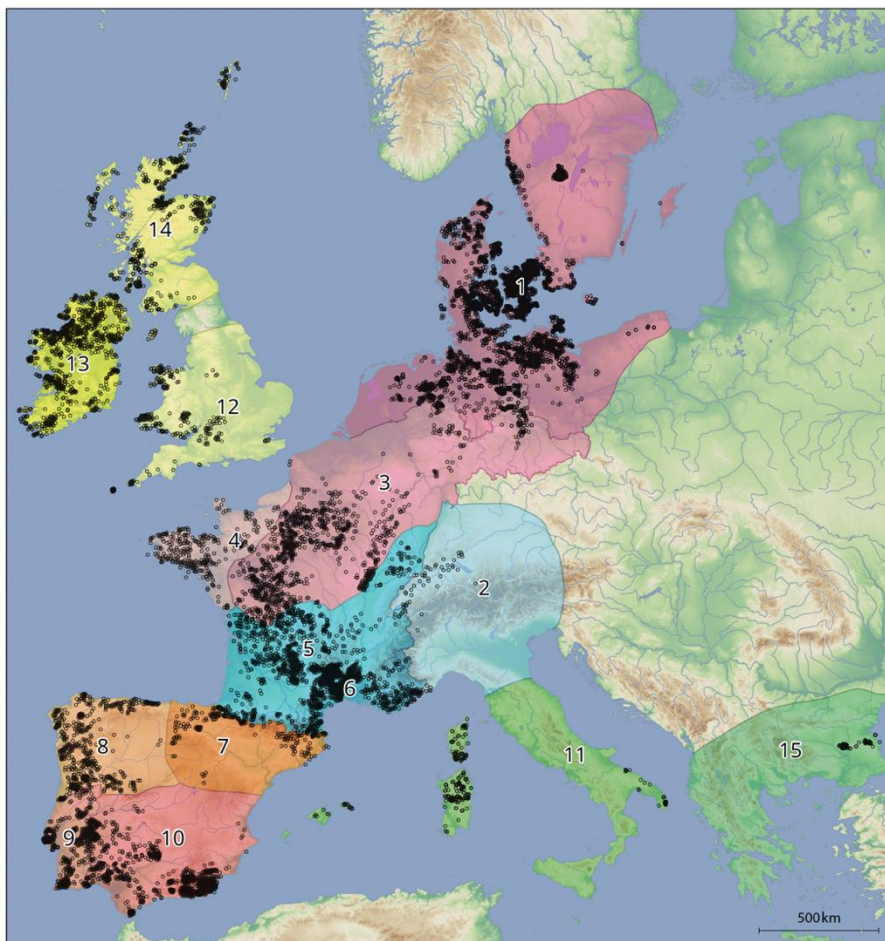


Fig. 2. Geographically defined areas for the distribution of megalithic tombs in Europe: 1 Southern Scandinavia and the North-Central European Plain; 2 Circum-Alpine region; 3 Central German Upland Zone to Paris Basin; 4 Brittany and Normandy; 5 Parts of Central and Southern France; 6 Provence and Languedoc-Roussillon; 7 Basque Country and the Pyrenees; 8 Galicia and Northern Portugal; 9 Southern Portugal; 10 Andalusia and neighbouring areas; 11 Mediterranean islands and Southern Italy; 12 Southern England and Wales; 13 Ireland; 14 Scotland and islands; 15 Southeast Europe (see text; graphics: R. Opitz/CAU).

Figure 2 - Répartition régionale des sites mégalithiques en Europe (Müller et alii, 2023 fig.2).

Ces grandes pierres ont été largement utilisées par les communautés

préhistoriques pour construire des monuments, des lieux de sépulture et des sanctuaires. La typologie offre une variété de traditions : alignements, cercles (cromlechs) et rectangles composés de plusieurs mégalithes ; menhirs, dolmens et tombes à chambres. Il s'agit de constructions pionnières qui représentent la plus ancienne architecture humaine construite en Europe. De nombreux styles régionaux peuvent être observés (Fig. 2), mais dans tous les domaines, la recherche a découvert des caractéristiques archéologiques et culturelles communes, telles que la sélection consciente et précise des matériaux, l'orientation des structures, l'importance du paysage environnant, etc. En outre, ces cultures mégalithiques sont liées à l'apparition des premiers établissements humains sédentaires (l'émergence de l'agriculture et des villages) au cours de la période néolithique. Par conséquent, leur existence et leur construction reflètent des impacts humains à grande échelle sur le paysage et des interventions anthropiques préméditées dans la nature pour la première fois en Europe.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

L'itinéraire lui-même représente ce que le programme des itinéraires culturels a souligné depuis ses origines, à savoir : un itinéraire compris non seulement dans le sens restreint de sentiers physiques, mais utilisé dans un sens plus conceptuel et général, c'est-à-dire un réseau de sites ou de zones géographiques partageant un thème, prenant différentes formes en fonction de l'identité de chaque site ou zone. De ce point de vue, l'itinéraire répond à quelques objectifs clés : étudier les possibilités de créer des réseaux touristiques liés à la géographie culturelle de l'Europe ; promouvoir les principaux sites et carrefours de la civilisation européenne en tant que lieux d'intérêt pour les touristes ; et sensibiliser à la culture européenne par le biais des voyages. Il s'agit donc d'un projet de coopération culturelle, éducative, patrimoniale et touristique visant à développer et promouvoir une série d'itinéraires basés sur un concept et un phénomène culturel ayant une importance et une signification transnationales pour la compréhension et le respect des valeurs européennes communes.

L'itinéraire n'illustre pas seulement un événement historique, une région ou une chronologie particulière, mais des manifestations humaines qui constituent un phénomène culturel enrichi par leurs différences et leurs singularités culturelles et stylistiques sur l'ensemble des territoires européens. En se concentrant sur la Préhistoire tardive, le thème de l'itinéraire incarne l'expérience et l'essence de l'être humain et de la vie au sein d'une communauté. Derrière la matérialité d'un monolithe comme Er Grahnear (21 mètres de haut, pesant 280 tonnes et décoré), les dolmens de Trigueros (un monticule en forme de cercle d'un diamètre de 75 mètres) ou les monuments de Seró (une statue-menhir d'environ 7 mètres), il y a des communautés humaines qui travaillent et vivent ensemble pour réussir et subsister en tant qu'individus et en tant que groupe culturel. Ces monuments mégalithiques représentent les premiers efforts des communautés humaines pour apprivoiser la nature et façonner l'environnement naturel. En effet, ils symbolisent le travail et les efforts acharnés de la communauté, la coopération, l'organisation du groupe, les sentiments d'appartenance à travers le patrimoine, l'identité et les souvenirs communs d'un groupe. Ils incarnent donc ce que signifie être humain. Cette déclaration répond à l'un des trois principaux défis du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe : "Un défi identitaire, pour éviter que la recherche d'identité à travers les itinéraires ne conduise à l'exclusion des autres". Par la suite, le thème de ces itinéraires soulève la question suivante : les itinéraires culturels sur les cultures préhistoriques peuvent-ils contribuer à la réflexion sur les thèmes et les défis humains contemporains ?

Les objectifs de l'itinéraire, ainsi que la structure organisationnelle du réseau, sont alignés sur les principes exprimés dans les conventions du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales. Dans le contexte de la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies, qui garantit le droit de "participer librement à la vie culturelle de la communauté" (art. 27), le

présent projet défend et promeut l'accès à la culture et au patrimoine en contribuant à son enrichissement et en favorisant le dialogue interculturel. Ainsi, les actions de l'association sont liées aux principes exprimés dans la Convention sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro , 2005), la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la "Déclaration de Bakou" (Forum consultatif du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, octobre 2014). En outre, l'itinéraire promeut également le développement durable, l'accès et l'utilisation de la technologie numérique dans le contexte du patrimoine culturel, suivant les lignes directrices de la Charte internationale du tourisme culturel de l'ICOMOS, en renforçant la protection du patrimoine culturel et la résilience de la communauté à travers une gestion responsable et durable du tourisme et en assumant les principes clés des Objectifs de développement durable (ODD). Comme on le verra tout au long de ce rapport, le réseau partage un engagement commun avec le Conseil de l'Europe pour promouvoir la tolérance, l'égalité et les droits de l'homme en encourageant la coopération internationale, qui englobe l'éducation, la science et la culture, comme le souligne la Déclaration de l'UNESCO sur les principes de la coopération culturelle internationale.

Le mégalithisme est un héritage partagé par une grande partie du territoire européen, qui devient une expression culturelle exceptionnelle de notre histoire, de notre mémoire et de notre patrimoine commun. Il reflète un passé commun, avec une large distribution territoriale et une longue continuité temporelle - qui remonte à des millénaires et qui est toujours présent dans nos paysages aujourd'hui - faisant de ces biens patrimoniaux et de ces paysages culturels une ressource avec un énorme potentiel pour promouvoir les cultures locales et la diversité identitaire comme une caractéristique commune de l'identité culturelle européenne.

La RECM assume dans sa définition et sa gestion des principes qui soulignent le rôle clé des communautés locales dans les processus patrimoniaux, ainsi que la nécessité d'établir des stratégies et des mécanismes appropriés pour générer un développement durable au niveau économique, social et culturel, et donc d'améliorer la dimension démocratique des échanges culturels et du tourisme.

3.2 Liste des priorités d'action

Les différents domaines d'action ont été évalués selon les critères établis dans la résolution CM/Res (2023)2. En essayant d'accorder une attention particulière aux réalisations et aux résultats positifs ainsi qu'aux domaines de "non-conformité" avec les critères, aux domaines d'amélioration et aux possibilités d'amélioration pour les années à venir. Une étape importante à noter est la célébration en 2023 du [10^{ème} anniversaire de la certification](#) de l'itinéraire en tant qu'itinéraire culturel par le Conseil de l'Europe, ce qui a été matérialisé par un nouveau logo, une [commémoration audiovisuelle](#) et, dans le cadre d'une nouvelle identité d'entreprise, l'organisation des Routes Mégalithiques a édité une [nouvelle brochure](#).

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Dans ce domaine d'action, les Routes Mégalithiques ont consolidé des résultats positifs. Aujourd'hui, le réseau réunit un nombre important de personnes et d'institutions qui se consacrent à la préservation, à l'étude et à la diffusion d'une partie du patrimoine préhistorique européen. Par le biais de publications, de réunions scientifiques et d'activités de recherche et de conservation, le réseau tente d'illustrer comment le développement de ce phénomène culturel et sa variété de formes peuvent être perçus dans le nord, l'est, l'ouest et le sud de l'Europe (voir pages 57-77 du formulaire de certification soumis par la RECM). Un facteur clé dans le développement de la coopération scientifique est le fait que de nombreux membres du conseil d'administration, du conseil consultatif et du réseau sont des universitaires ou des

professionnels ayant une formation en archéologie, géologie, astronomie, gestion du patrimoine culturel et tourisme.

En outre, cette coopération entre les pays et les membres du réseau se concentre également sur la diffusion et la dissémination de toutes ces connaissances scientifiques dans la société, en soulignant le fait que le thème représente des valeurs, des souvenirs et une histoire commune partagée par plusieurs cultures et pays européens (voir les pages 35-37 du formulaire de certification soumis par RECM). Des personnes d'âges, de milieux culturels et d'origines différents sont le public cible des expositions, des activités éducatives et des programmes de diffusion qui, grâce à une approche interdisciplinaire, mêlent théorie et pratique afin d'attirer l'attention sur l'importance de la culture mégalithique en tant que facteur exceptionnel de développement dans l'histoire européenne et en tant qu'élément culturel unificateur en termes d'intérêt public.

Voici quelques-unes des réalisations en matière de coopération dans le domaine de la recherche et du développement au cours de ces trois dernières années : 1- Les efforts et la coordination du conseil scientifique de la RECM afin de parvenir à une définition consensuelle des "mégalithes" en 2022, qui définit les critères et les paramètres scientifiques du thème¹. L'élaboration d'une carte des Mégalithes en Europe par une équipe scientifique coordonnée par le Professeur Johannes Müller (Université de Kiel), président du conseil scientifique de la RECM, et la publication d'un article scientifique dans le *Journal of Neolithic Archaeology*, qui définit les cultures mégalithiques régionales en Europe à travers plus de 17 000 sites cartographiés (Müller *et alii*, 2023). 3- Participation de la RECM à plusieurs réunions internationales concernant l'archéologie préhistorique et les mégalithes : [Congrès international Art préhistorique et musées. Diffusion culturelle et gestion touristique du premier art des musées](#) à Trigueros (Espagne, novembre 2022) ; [II International Megalithic and Rock Art Congress](#) à Trigueros (Espagne, novembre 2023) ; [World Neolithic Congress](#) à Urfa (Turquie, novembre 2024) 4.- Collaboration à la publication d'ouvrages de référence sur les mégalithes dans une perspective internationale : *Megaliths of the World* (Laporte et al. 2022) ou *Tumuli and Megaliths in Eurasia* (Caninas et al. (Eds.) 2024).

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

La RECM valorise par ses activités les patrimoines physiques et immatériels liés aux cultures mégalithiques, en expliquant leur signification historique et en soulignant leurs similitudes dans les différentes régions d'Europe. Tout d'abord, par l'étude scientifique et l'inventaire archéologique et historique des sites. Ensuite, par la diffusion et la vulgarisation de ces connaissances. Il est essentiel de souligner qu'il existe des sites mégalithiques répartis dans la majorité des États membres de l'Union européenne. Certains d'entre eux sont préservés et peuvent être visités ; d'autres n'existent plus, mais le réseau travaille à leur promotion par le biais de reconstructions, de musées ou de sites d'interprétation. Ce fait facilite la promotion et l'explication de l'importance de ces phénomènes préhistoriques pour la culture et l'identité locales, mais aussi pour l'approche des valeurs et du patrimoine européens communs. En outre, les musées et les établissements d'enseignement, tels que les écoles et les centres périscolaires, sont encouragés à développer de nouvelles possibilités de coopération transfrontalière dans le domaine de l'éducation des jeunes et des programmes d'échange européens pour les enfants et les jeunes sur le thème des "racines mégalithiques". D'un point

¹ La définition des mégalithes fournie par le conseil scientifique : "Un mégalithe est une ou plusieurs très grandes pierres qui ont été utilisées par l'homme pour construire une structure ou un monument préhistorique. Les mégalithes sont un phénomène mondial qui transcende le temps. Il s'agit de pierres dressées, de cercles de pierres, d'alignements, de tombes mégalithiques et de bâtiments mégalithiques. Les mégalithes sont généralement constitués d'une ou de plusieurs très grandes pierres - des pierres qui, à toutes fins utiles, nécessitent une coopération pour leur déplacement et/ou leur mise en place dans le cadre d'un monument.

de vue éducatif, le paysage est un outil à fort potentiel pour l'apprentissage holistique, couvrant un large éventail de sujets, des sciences sociales et naturelles à la sensibilisation à l'environnement et à la responsabilité collective.

Compte tenu de la nature fragile et de l'origine lointaine des mégalithes, la RECM apporte une contribution spéciale à la protection de ces monuments et paysages conformément aux conventions et recommandations telles que la convention de Faro, la convention de La Valette et la convention européenne du paysage. La RECM promeut également auprès de la société la nécessité et l'importance de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, l'importance des paysages du patrimoine culturel et naturel et l'engagement en faveur des objectifs de développement durable par le biais du tourisme culturel et de la science. En outre, la nature de ces biens patrimoniaux est liée aux paysages et aux espaces non urbains, de sorte que les activités liées à leur diffusion contribuent également aux voyages et aux nuitées et à l'offre touristique dans les zones rurales, où le patrimoine est un puissant agent de développement local.

En ce qui concerne ce domaine d'action, l'un des résultats positifs de ces trois dernières années est la consolidation de la Journée de la culture mégalithique. Cette action promue par la RECM a débuté en 2013. Cette activité encourage les événements célébrant le thème de la culture mégalithique et ses manifestations au cours du dernier dimanche d'avril. Chaque année, un thème principal est choisi pour coordonner et définir les activités proposées par les membres du réseau. L'un des objectifs est d'unir les membres de la communauté des Routes de la culture mégalithique, de promouvoir son internationalisation et de mobiliser le grand public pour découvrir ce patrimoine. Les thèmes abordés étaient en 2022 "Les monuments en tant qu'archives de la vie quotidienne", en 2023 "Les mégalithes - passé et présent", en 2024 "Les mégalithes en tant que points de repère" et l'année prochaine "Qui étaient les architectes ?".





Figure 3 - Journée de la culture mégalithique dans plusieurs lieux au cours des trois dernières années.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Les principales actions destinées aux jeunes Européens se concentrent sur des activités qui mettent l'accent sur la visite *in situ* de sites du patrimoine et de centres culturels. La préhistoire est l'un des thèmes abordés dans les programmes d'enseignement général en Europe, de sorte que la culture mégalithique est présente dans les écoles et les lycées. Par conséquent, la visite de musées, de monuments mégalithiques et de sites archéologiques est une offre enrichissante. La cible visée est celle des groupes de jeunes afin de favoriser les échanges, de sorte que les groupes éducatifs d'étudiants puissent rencontrer d'autres réalités et d'autres groupes ayant des origines culturelles et sociales autres que les leurs. Cette diffusion de la préhistoire permet de connaître l'histoire locale dans des temps reculés et, en même temps, d'expliquer par la science comment les contacts régionaux et les traits culturels communs en Europe sont une réalité depuis les temps anciens.

Les activités organisées par la RECM impliquent des institutions éducatives de différents niveaux (primaire, secondaire, universitaire) qui recherchent une approche intergénérationnelle. En outre, elles sont toujours conçues avec une approche pluridisciplinaire, de sorte que des disciplines telles que l'histoire, la géologie, l'archéologie, l'astronomie ou l'anthropologie sont présentes. Les sites et les musées liés au réseau RECM mettent en œuvre un important travail éducatif, généralement en coordination avec les centres éducatifs des zones/régions où ils sont situés. Par exemple, lors de la visite de terrain à Lleida, le musée Seró a fourni des informations détaillées sur les ateliers, les expositions, le matériel pédagogique et les échanges avec la communauté locale qui accompagnent la visite du musée et des sites archéologiques dans la région environnante. De plus, lors des entretiens en ligne menés dans le cadre de l'évaluation, tous les membres ont répondu positivement aux activités éducatives. Par exemple, la RECM a développé, de 2022 à 2024, plusieurs expériences éducatives d'échanges impliquant des groupes de jeunes : En 2024, le Stone Age Park Dithmarschen (Allemagne) a organisé une évaluation pratique dans le musée avec un groupe international de 20 étudiants de l'Université des sciences appliquées de Heide (FHW). Comarca de Sobrarbe (Espagne) et Hunebed centrum (Pays-Bas) ont un programme scolaire annuel destiné aux écoliers. Seró Espai (Espagne) a co-organisé la foire éducative sur la préhistoire. Trigueros (Espagne) a organisé une exposition de dessins sur les mégalithes de l'itinéraire culturel, réalisés par des écoliers d'Andalousie.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Le réseau RECM travaille au développement d'actions concernant les pratiques interculturelles et artistiques qui promeuvent les liens entre le patrimoine mégalithique et la culture contemporaine. Certaines d'entre elles sont encouragées dans le cadre de la célébration annuelle de la Journée européenne de la culture mégalithique, mais d'autres sont développées au niveau régional par les membres de l'itinéraire.

Partant du principe que "les gens apprécient et préservent ce qu'ils estiment et connaissent", la RECM propose que pour que les gens apprécient le patrimoine, il faut qu'ils le connaissent et le comprennent. Ainsi, ce n'est que par la connaissance et le sentiment d'appartenance que les gens apprécieront ce qui leur a été enseigné et expliqué. Par conséquent, la connaissance est abordée non seulement dans le cadre d'actions éducatives (conférences publiques proposées par les centres d'éducation adultes, visites guidées, excursions le long des routes mégalithiques, livres, presse, publications et matériel en ligne), mais aussi par le biais d'activités culturelles et artistiques telles que la littérature, la poésie, la musique, les arts plastiques ou toute autre forme d'expression culturelle.

Quelques exemples au cours de ces dernières années : un Concours International de Photographie sur le Mégalithisme dans les Géoparcs ouvert aux citoyens de France, Belgique et Espagne (Sobrarbe, 2024). Des masterclass et des ateliers sur les technologies préhistoriques (comme les semailles, la poterie ou le tir à l'arc) par des scientifiques et des artisans, organisés par différents partenaires du réseau. Des activités avec les communautés telles que des ateliers expérimentaux pour déplacer un menhir ou planter d'anciennes variétés de céréales avec des outils néolithiques dans le but de les récolter plus tard et de reconstituer le mode de vie néolithique (Seró Espai). Ou des activités avec des artistes locaux : illustration murale des statues menhirs (plusieurs mètres de haut) dans le musée de Seró.

Les arts, la musique et la littérature sont également des thèmes qui définissent ces actions : La Société jersiaise et Jersey Heritage, qui commémorent le 100^{ème} anniversaire de la fouille du passage de la Hougue Bie, ont invité des artistes et des poètes locaux à réagir à cette occasion historique en créant des installations artistiques. Seró organise le concours annuel de micro-histoires préhistoriques, avec des catégories enfants et adultes. Barsebäck (Suède) a organisé un concert de musique néolithique.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Par ce champ d'action, la RECM promeut les monuments mégalithiques non seulement en tant qu'identités locales, mais aussi en tant que phénomène répandu dans toute l'Europe. Cette approche permet de nouvelles formes de visites transfrontalières engagées dans les principes d'un tourisme inclusif et écologiquement durable. À cet égard, les Routes mégalithiques s'attachent à sensibiliser le public, à attirer l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire et à chercher à diversifier l'offre et la demande, en vue de favoriser le développement d'un tourisme de qualité à dimension européenne.

Les Routes mégalithiques s'engagent à respecter les principes du tourisme à faible impact. Le réseau donne la priorité à l'utilisation des routes et itinéraires existants ainsi qu'à la promotion d'une mobilité en phase avec la nature (randonnée et cyclisme). En outre, la RECM encourage le patrimoine culturel et naturel en tant qu'opportunité durable pour le tourisme, considérant que le patrimoine préhistorique et l'environnement naturel peuvent être un stimulant pour les économies locales, surtout si l'on prend en compte les processus de dépeuplement des zones

rurales européennes. En outre, les projets de développement touristique de Göbekli Tepe et de Şanlıurfa en Turquie, ainsi que la municipalité de Menjez (Liban), ouvrent la voie à d'autres sites mégalithiques et à d'autres partenaires au Proche-Orient et en Asie. La RECM ouvre donc des possibilités de coopération entre l'Europe et d'autres continents grâce aux affinités particulières entre ces régions, où le patrimoine et les cultures mégalithiques sont également présents.

Il existe actuellement des sites mégalithiques déclarés patrimoine mondial par l'UNESCO, tels que Stonehenge, les dolmens d'Antequera ou l'île talaotique de Minorque, qui sont des destinations bien connues des visiteurs culturels, mais qui ne sont pas membres de la RECM. En ce sens, l'objectif des Routes mégalithiques est de donner de la visibilité aux monuments mégalithiques, jusqu'à présent moins connus du public, et de se concentrer sur des sites moins médiatisés, mais profondément enracinés dans leurs communautés locales. C'est l'une des raisons pour lesquelles le projet des Routes mégalithiques est spécialisé dans la médiation et l'offre touristique de sites en milieu rural. Cependant, la Route est ouverte à la participation des grands sites archéologiques et des sites de l'UNESCO.

Un bon exemple de promotion du développement local est, par exemple, les activités menées à Seró Espai où la médiation culturelle, les spectacles contemporains tels que la poésie et la musique sont liés à la dégustation de produits locaux tels que le vin ou la bière. En outre, la Route est incluse dans le matériel promotionnel de plusieurs organisations publiques dédiées au tourisme en Allemagne, à Jersey (Royaume-Uni), en France, en Espagne ou en Suède (voir les pages 50-52 du formulaire de certification soumis par la RECM).

Les membres des Routes mégalithiques travaillent également à l'amélioration des éléments de guidage traditionnels, tels que les panneaux de signalisation et d'information, et au développement d'outils de guidage et d'information numériques innovants. À cet égard, les applications culturelles numériques sont utilisées pour mettre la préhistoire au goût du jour. Les audioguides, les codes QR et les technologies numériques permettent différentes expériences et performances. Par exemple, le projet Digital Quiz Walk au Falbygden Museum (Suède) ou la nouvelle application de réalité augmentée Megalith3D, au Landesmuseum Natur und Mensch à Oldenburg (Allemagne).

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

En avril 2013, la "Route européenne de la culture mégalithique" a été certifiée par le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Le réseau est géré par *Megalithic Routes e.V.*, une association à but non lucratif inscrite au registre officiel des associations en Allemagne (id. VR201020). Sa structure juridique est définie depuis 2012 par les [statuts de l'association](#). Le siège institutionnel est situé à Oldenburg (Allemagne), avec le *Landesmuseum Natur und Mensch* comme bureau central de gestion. Le projet est placé sous le patronage du Dr Hans-Gert Pöttering, président du Parlement européen (retraité), qui a accepté [le patronage du réseau "Megalithic Routes"](#) en décembre 2012.

La structure organisationnelle de l'Association *Megalithic Routes e.V.* repose sur 3 organes différents :

- L'Assemblée Générale

Les règles de fonctionnement de l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site institutionnel de *Megalithic Routes*. Elle fonctionne de manière démocratique et transparente. Chaque membre ordinaire a le droit de voter à l'Assemblée Générale. L'Assemblée prend ses décisions à la majorité simple des membres ordinaires présents, sauf disposition contraire des statuts. L'Assemblée Générale doit disposer d'un quorum. L'Assemblée Générale est convoquée autant de fois que nécessaire, mais au moins une fois par an, sous la forme d'une

Assemblée générale annuelle, par le président du conseil d'administration ou son adjoint. Le conseil d'administration détermine le lieu, l'heure et l'ordre du jour de la réunion et alterne les lieux en Europe du Nord et du Sud afin de représenter différents pays et de faciliter la participation.

- Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour une période de trois ans. Le Conseil d'administration est responsable de la direction de l'association conformément aux statuts, de l'élaboration du budget et de la supervision de la gestion financière. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale le positionnement du contenu de l'association. Si aucune solution n'est trouvée d'un commun accord, la question est soumise à l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres (4 hommes et 3 femmes), représentant 4 pays :

- Le président (Rüdiger Kelm, Allemagne) et le vice-président (Harrie Wolters, Pays-Bas), (représentation conjointe de l'association).
- La gestionnaire (Ursula Warnke, Allemagne).
- Le secrétaire des comptes rendus (Mats Rosen, Suède).
- Le trésorier (Conchi Benítez, Espagne).
- Deux auditeurs de caisse (Barbara Fritsch et Ulf Ickerodt, Allemagne).

- Le Comité scientifique

Les membres du conseil scientifique sont nommés par le conseil d'administration. Le conseil scientifique actuel est composé de 7 membres (6 hommes, 1 femme) représentant 6 pays², qui agissent avec compétence scientifique et conformément à l'objet de l'association :

- Président du Conseil consultatif et scientifique : Johannes Müller (Allemagne).
Domaine de recherche : archéologie
- Daan Raemaekers (Pays-Bas). Domaine de recherche : archéologie
- Timothy Darvill (Grande-Bretagne). Domaine de recherche : archéologie
- Niels H. Andersen (Danemark). Domaine de recherche : archéologie
- Andreas Hänel (Allemagne). Domaine de recherche : astronomie
- Ánchel Belmonte Ribas (Espagne). Domaine de recherche : géologie
- Bettina Schulz Paulsson (Suède). Domaine de recherche : archéologie

La RECM est une petite organisation dotée d'un budget limité. Le réseau est autogéré par l'association, qui confie à certains de ses membres des fonctions de gestion spécifiques (communication, site web et réseaux sociaux ; trésorerie ; coordination des membres, etc.) Les membres des organes de l'association exercent leurs fonctions à titre bénévole. *Megalithic Routes* ne dispose que d'une personne embauchée à temps partiel en tant que gestionnaire de bureau pour effectuer les tâches administratives au siège (Bernhard Witte). Par ailleurs, un professionnel externe est requis ponctuellement pour la gestion technique du site web.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

L'association propose et fournit des rapports financiers détaillés sur les recettes et les dépenses, ce qui garantit la transparence de sa gestion. Le financement est permanent et repose sur les contributions des membres du réseau. Le montant de la cotisation annuelle est

² Le site web institutionnel propose d'autres informations sur les [9 membres du comité scientifique](#). Si ces informations ne sont pas correctes, elles doivent être mises à jour.

fixé dans le règlement relatif à la cotisation par décision de l'assemblée générale et est disponible sur le [site web](#) de l'association. Actuellement, 32 entités contribuent aux cotisations annuelles qui varient en fonction de leur nature et de leur statut : Municipalités (les cotisations sont échelonnées en fonction du nombre d'habitants, de 300 euros à 1000 euros) ; autorités spécialisées/instituts/clubs/associations (les cotisations sont échelonnées en fonction du nombre d'employés permanents à temps plein, de 200 euros à 1000 euros). En outre, une cotisation annuelle de 20 euros est versée par les membres qui sont des personnes physiques. Les membres d'honneur sont exemptés de cotisation, conformément aux statuts de l'Association.

BUDGET OPÉRATIONNEL (en euros)				
	2021	2022	2023	2024
Cotisations annuelles	14.760€	11.860€	16.180€	17.940€
Autres contributions	835,91€	0,00	0,00	0,00
Report de l'année précédente	0,00	12.866,22€	20.339,77€	26.704,63€
MONTANT TOTAL	15.595,91€	24.726,22€	36.519,77€	44.644,63€

Figure 4 - Budget opérationnel au cours des dernières années (Source : Unité technique des Routes mégalithiques).

En analysant les rapports de trésorerie et les plans financiers de 2021 à 2024, il est clair que l'Association a géré un solde positif à partir des années post-pandémiques avec moins d'activité et de dépenses ; ce qui a entraîné un report de 2021 à 2024 (Fig. 4). Cet excédent annuel a permis de gérer un budget annuel extraordinaire pour l'association, qui est exclusivement gérée financièrement par les contributions de ses membres.

La situation financière du réseau est modeste, mais stable. Les prévisions pour les prochaines années (2025-2027) maintiendront la même structure (Fig. 5) et, par conséquent, la solvabilité financière du réseau et les plans d'action pour l'avenir semblent être viables sur le plan financier et organisationnel. Néanmoins, le fait de ne dépendre que des cotisations des membres pourrait limiter les possibilités de mener davantage d'actions et n'offre qu'une faible viabilité financière. Par conséquent, il devient crucial d'augmenter les sources de financement par le biais de contributions privées ou de sponsors, de produits, de financements publics (subventions et contrats) ou de projets financés par l'UE, par les gouvernements des États membres de l'itinéraire, etc.

PREVISIONS BUDGETAIRES SUR 3 ANS (en euros)			
	2025	2026	2027
Cotisations annuelles attendues	17.940€	18.940€	19.940€
Report attendu de l'année précédente compte tenu des recettes et des dépenses	25.000€	10.000€	n/a
MONTANT TOTAL	42.940€	28.940€	19.940€

Figure 5 - Prévisions budgétaires sur trois ans (Source : Unité technique des Routes mégalithiques).

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

La RECM sert de plateforme aux musées, aux géoparcs, aux scientifiques et aux experts en tourisme pour souligner l'importance exceptionnelle de la culture mégalithique pour l'histoire européenne, pour redécouvrir et promouvoir la valeur touristique de ses monuments et ainsi améliorer leur protection et leur diffusion en tant qu'élément du patrimoine culturel commun.

Lors de sa certification, le réseau était composé de 9 membres issus de 4 pays différents. Le réseau est aujourd'hui présent dans 12 pays : Allemagne, Australie, Danemark, Espagne, France, Italie, Liban, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Turquie. Dix d'entre eux sont des pays du Conseil de l'Europe (Allemagne, Danemark, France, Italie, Portugal, Espagne, Pays-Bas, Suède, Turquie, Royaume-Uni)

Actuellement, il est composé de 45 membres. De par leur nature et leur statut, ces membres sont regroupés comme suit (Fig. 6) :

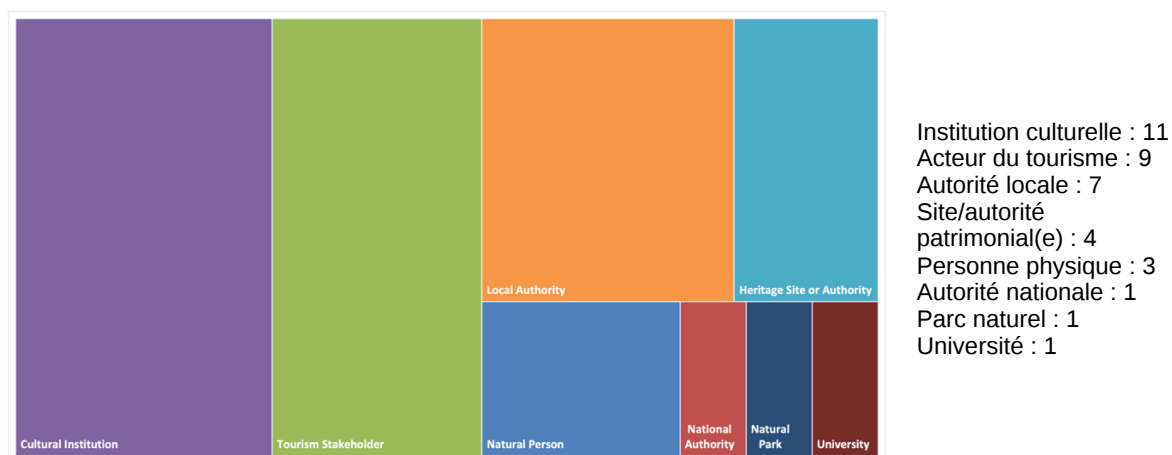


Figure 6 - Typologie des membres de l'itinéraire. Treemap affichant les données de manière hiérarchique sous forme de rectangles imbriqués (Élaboration propre basée sur les données soumises par l'Unité Technique des Routes Mégalithiques).

En fonction de leur localisation, ces 45 membres se répartissent comme suit (Fig. 7) :

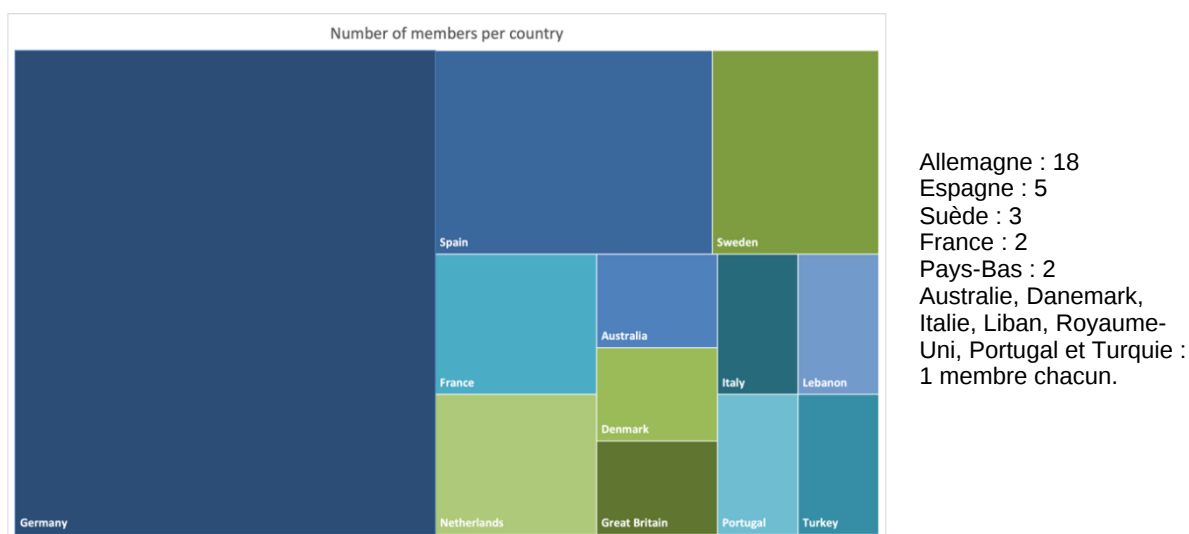


Figure 7 - Nombre de membres par pays. Treemap affichant les données de manière hiérarchique sous forme de rectangles imbriqués (Élaboration propre basée sur les données soumises par l'Unité technique des Routes mégalithiques).

3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Le réseau a élaboré des critères pour la sélection des nouveaux membres et le processus est expliqué et accessible sur le site web de l'institution, où sont disponibles les informations sur le [règlement des cotisations](#), le [document de candidature](#) à soumettre par les candidats et les [critères pour les nouveaux membres](#) détaillés. Une fois que les candidats ont posé leur candidature, le conseil d'administration examine s'ils répondent aux critères. L'assemblée générale décide ensuite s'ils deviennent membres ou non.

Depuis la dernière évaluation, le réseau s'est efforcé d'accroître sa représentation géographique en intégrant de nouveaux pays. De 2022 à 2024, l'Association des Routes Mégalithiques a approuvé l'inclusion de 7 nouveaux membres :

- Australie : 1 nouveau membre dans la catégorie "personne physique" (John Paul Fischbach).
- Liban : 1 nouveau membre dans la catégorie "collectivité locale" (Municipalité de Menjez).
- Allemagne : 1 nouveau membre dans la catégorie "personne physique" (Daniela Hauf) ; un autre dans la catégorie "autorité locale" (Ville de Haldenleben).
- Portugal : 1 nouveau membre dans la catégorie "institution culturelle" (Associacao dos Estudos do Alto Tejo).
- Espagne : 1 nouveau membre dans la catégorie "Acteurs du tourisme" (Trigueros)
- Turquie : 1 nouveau membre dans la catégorie "Acteurs du tourisme" (Sanliurfa Tourism Development Inc.).

3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir

L'extension de la stratégie est spécifiquement axée sur les organisations et les individus qui :

- Sont concernés d'une manière ou d'une autre par les mégalithes, par exemple les musées, les universités, les organisations touristiques, les instituts du patrimoine, les archéologues.
- Représentent une région où un certain nombre de monuments mégalithiques sont restés dans leur forme originale.
- Organisent des événements culturels et des projets artistiques qui mettent en valeur le caractère unique des tombes mégalithiques respectives et qui sont compatibles avec la préservation des monuments historiques.
- S'engagent à participer aux réunions annuelles et à soutenir le réseau.
- Soutiennent le développement et le perfectionnement du concept de réseau de routes mégalithiques et une valorisation touristique sensible à la préservation des monuments historiques.

Les routes mégalithiques considèrent la diversité comme la base de l'articulation d'un réseau complexe et dense. L'un de ses objectifs pour les années à venir est donc de continuer à travailler à la consolidation de la route en tant qu'outil de compréhension et de protection des cultures mégalithiques en tant qu'héritage commun.

L'Association est très intéressée à continuer à développer et à renforcer le réseau comme moyen de positionnement et d'internationalisation. Dans ce sens, la participation des membres

du conseil d'administration et de l'itinéraire à des conférences internationales et à des congrès scientifiques est également un moyen de se connecter et de rencontrer de nouveaux candidats et partenaires potentiels sur les cultures mégalithiques. Deux d'entre eux ont eu lieu récemment : le Congrès international de l'art rupestre et du mégalithisme à Trigueros, en Espagne (2023) et le Congrès mondial du néolithique à Urfa, en Turquie (2024).

Ces activités et contacts ont déjà permis de sélectionner des membres potentiellement intéressés, à savoir :

Nom	Type / Statut juridique	Ville	Pays
Municipalité de Zugdidi	Municipalité	Zugdidi	Géorgie
Newgrange	Musées et sites du patrimoine	Slane	Irlande
Kreismuseum Syke	Musée	Syke	Allemagne
Centres d'information sur les mégalithes	Musées et sites du patrimoine	Santiago de Alcántara	Espagne
Députation de Cáceres	Acteur du tourisme	Cáceres	Espagne

Bien que l'itinéraire n'ait pas développé une cartographie des membres potentiels, le conseil scientifique a édité une carte très complète et exhaustive de 17 409 tombes mégalithiques publiées, classées par région (Fig. 2), qui est un document crucial pour identifier et demander de nouvelles adhésions potentielles et marquer des critères scientifiques (Müller *et alii*, 2023 fig.2).

3.4 Outils de communication

3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

La RECM utilise principalement son propre site web et les sites web de ses membres pour promouvoir et communiquer le travail du réseau. La langue utilisée pour la communication est généralement l'anglais. Des contenus spécifiques sont parfois disponibles en allemand ou dans les langues nationales des pays membres du réseau (catalan, néerlandais, suédois, portugais, etc.). A ce stade, il est important de rappeler que pour faciliter l'accessibilité à l'information, le contenu des sites web des membres de la RECM relatif à l'itinéraire culturel certifié par le Conseil de l'Europe devrait être en anglais ou en français.

Au cours de ces trois dernières années, le travail sur les outils de communication a reflété un effort et un intérêt dans la poursuite d'un meilleur positionnement public et d'une proposition graphique et communicative commune parmi les membres. Cette stratégie est basée sur quatre lignes d'action principales :

- 1- Le réseau a conçu et normalisé certains éléments de communication tels que le logo, un panneau pour les membres, un certificat d'adhésion, des dépliants, des affiches et des kakémonos pour faire la promotion de l'itinéraire, en définissant un guide de style de la marque. En outre, tous ces documents sont mis à la disposition des membres sur le site web du réseau, afin qu'ils puissent les télécharger : <https://megalithicroutes.eu/de/downloads/>



Figure 8 - Matériel de communication développé par l'itinéraire pour ses membres.

2- La rénovation du site officiel de l'itinéraire

Le [site web institutionnel](http://www.coe.int/routes) actuel a été mis en ligne en 2022, date à laquelle il a été repensé et remodelé pour répondre aux nouvelles nécessités et aux nouveaux engagements établis par la nouvelle direction et la nouvelle gestion du réseau. Le site est disponible en allemand et en anglais et offre l'interopérabilité (c'est-à-dire la compatibilité avec d'autres systèmes, appareils et produits) et la facilité d'utilisation (complet, clair et adapté aux ordinateurs de bureau et aux téléphones portables), comprenant différents types d'informations :

A. Section de la Route des mégalithes

- A propos
 - [Conseil d'administration](#)
 - [Conseil scientifique](#)
 - [Patronage et membres d'honneur](#)
 - [Demande d'adhésion et règlement relatif à la cotisation](#)
 - [Critères pour les nouveaux membres](#)
 - [Certificat d'enregistrement](#)
 - [Règles régissant les assemblées générales](#)
 - [Statuts de l'association](#)
- Membres
 - Une carte interactive montre tous les pays et les membres de l'itinéraire.
 - Coordonnées des membres
- Téléchargements (Fig. 8-b).

- Événements annuels
 - Journée internationale de la culture mégalithique
- B. Section Europe mégalithique
 - À propos de Megalithic
 - Actualités
 - Guide touristique
- C. Informations de contact Megalithic Routes e.V.
- D. Lien vers la page du réseau social Facebook.

Comme proposition d'amélioration, bien que le logo et les mots "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" soient présents sur le site, il est recommandé d'inclure une section clairement identifiable dans le menu de contenu avec un bref texte expliquant la relation des routes mégalithiques avec le Conseil de l'Europe et la signification du programme des Itinéraires culturels, ou au moins d'inclure un lien vers la page d'accueil du site web des Itinéraires culturels : www.coe.int/routes. A ce sujet, après avoir évalué la plupart des sites web des membres de l'itinéraire, il est recommandé de coordonner et d'informer tous les membres du réseau de la nécessité d'inclure cette information dans leurs réseaux institutionnels, comme le font déjà certains membres (Annexe 8.3. Fig.13).

Quelques observations finales :

- Compte tenu du fait que l'itinéraire dispose de plusieurs canaux de réseaux sociaux (YouTube, Instagram), le site web devrait proposer un lien vers chacun d'entre eux au lieu du groupe Facebook
- Le site web propose une brochure sur les routes mégalithiques à [télécharger](#). Ce pdf sur les routes est très axé sur l'Allemagne, la Scandinavie, les Pays-Bas et l'Angleterre. Au cours de cette évaluation, l'experte a été informée qu'une nouvelle brochure a été éditée, incluant plus de pays et de nouvelles informations. Dans le cadre de l'amélioration de la stratégie de communication, il est donc important de mettre à jour ce document et de le proposer sur le site web de l'institution.
- Par ailleurs, pour l'avenir, compte tenu, d'une part, des langues parlées par les membres et les collaborateurs (français, italien, portugais, espagnol, etc.) et, d'autre part, de l'information des utilisateurs et de l'évaluation des autres utilisateurs et visiteurs potentiels, il pourrait être enrichissant que le site institutionnel soit traduit, au moins, dans une autre langue.

3- Mise en place de nouveaux canaux sur les réseaux sociaux

Dans le cadre de la stratégie de communication, l'itinéraire dispose déjà de 3 réseaux sociaux (annexe 8.3, figures 10 à 13). En novembre 2024, le nombre d'abonnés était de :

Facebook, enregistré en 2014 :

- Il existe un [groupe communautaire Facebook](#) qui compte 1 700 abonnés.
- Il existe un [profil institutionnel](#) avec 746 abonnés, pour faire connaître l'itinéraire certifié, ses activités, ses membres, etc.

[Instagram](#), enregistré en 2022 : @megalithic_routes

- 192 abonnés.

Ce profil mentionne l'itinéraire certifié et présente des logos, mais il n'est pas très actif.

[Chaîne YouTube](#), enregistrée en novembre 2023 :

- 3 abonnés, 1 vidéo et 160 vues.

Elle devrait être utilisée principalement comme un dépôt pour les présentations, les expositions et les activités du réseau, ainsi que pour les vidéos promotionnelles des itinéraires, comme celle qui apparaît actuellement (vidéo commémorant le 10ème anniversaire de la certification de la "Route européenne de la culture mégalithique" en tant qu'itinéraire culturel par le Conseil de l'Europe).

[Wikipedia](#)

Il existe une entrée sur les routes mégalithiques disponible en anglais, allemand, français et néerlandais. Il s'agit également d'une excellente plateforme pour faire connaître le projet. Mais les informations proposées devraient être mises à jour et, si possible, traduites également en espagnol, italien et portugais, langues des pays membres du réseau.

L'analyse de la stratégie de communication actuelle permet de dégager quelques propositions pour continuer à l'améliorer dans les années à venir : 1- Continuer à travailler sur la mise en œuvre des éléments de communication et de signalétique parmi tous les membres. Coordonner et mettre en œuvre l'utilisation du logo et de supports de communication standardisés entre les membres (sites web, réseaux sociaux, communiqués de presse, etc.). 2- Les réseaux sociaux et le site internet sont gérés et supervisés par un membre du Conseil d'administration, bien qu'un professionnel soit engagé pour effectuer les mises à jour techniques. Mais il est important de définir un responsable de la communication et de professionnaliser la gestion des réseaux, du site internet et de la communication publique avec un community manager. Quelques suggestions :

- Une réactivation intense des réseaux sociaux, la diversification des canaux de communication (à la fois numériques et imprimés) et une ligne directrice professionnelle en matière de communication numérique peuvent être des actions clés pour travailler sur le positionnement public et l'engagement intergénérationnel.
- Il est recommandé d'utiliser le même pseudonyme sur les réseaux sociaux - @megalithic_routes est déjà actif sur Instagram - ce qui permet aux utilisateurs et aux utilisateurs potentiels de le trouver facilement et de manière appropriée en termes de communication.
- À l'avenir, les canaux des réseaux sociaux devraient être utilisés pour partager l'agenda institutionnel du réseau, les activités culturelles, les projets, les photos d'événements et les actualités. Une bonne stratégie future serait de promouvoir l'utilisation des réseaux sociaux comme véhicule pour générer une communauté d'utilisateurs, ce qui est un défi important pour consolider et promouvoir l'internationalisation. En outre, l'interaction avec les utilisateurs peut être encouragée par l'utilisation de hashtags, la réalisation de publications sous forme d'enquêtes et de questions, la génération de contenus éducatifs et historiques, etc. Les publications numériques sur le Facebook institutionnel et Instagram devraient être publiées de manière coordonnée.

- 4- Enfin, l'identité du réseau est également exprimée par un système de signalétique (annexe 8.3 Fig.15)

Ces panneaux intègrent le logo de la Route de la culture mégalithique, le logo du Conseil de l'Europe et les logos des autorités locales et des gouvernements, et permettent d'introduire un élément d'identification commun dans un réseau dont les sites sont très différents en termes de paysage, de patrimoine et d'infrastructures culturelles. En fait, les musées visités au cours

du travail de terrain affichaient le signe d'appartenance à un endroit visible, à l'entrée du bâtiment, et dans les documents imprimés.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »

Après avoir évalué les différentes sources et matériels liés à la communication, il est confirmé que le logo est généralement utilisé et affiché de manière satisfaisante conformément aux exigences générales établies dans le document "Lignes directrices pour l'utilisation du logo Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe", à la fois dans les matériels imprimés et audiovisuels, ainsi que dans la plupart des sites web, des événements et des articles promotionnels. Le logo est reproduit dans sa forme, ses couleurs et sa police d'origine et affiché dans son intégralité, sans ajout ni modification, séparément des autres logos.

Néanmoins, bien que la reproduction et l'affichage des logos soient normatifs, en particulier parmi les membres très actifs du réseau, certaines observations peuvent être faites pour travailler à une meilleure performance :

- Il a été confirmé que certains membres de l'itinéraire n'affichent que le logo des Routes Mégalithiques, mais ne l'accompagnent pas du logo du Conseil de l'Europe. À cet égard, les membres de l'itinéraire devraient mentionner explicitement qu'ils font partie d'un "Itinéraire culturel certifié par le Conseil de l'Europe" ou d'un "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe depuis 2013" sur leurs sites web, leurs réseaux sociaux et leur matériel de communication. Ainsi, l'utilisation des deux logos dans les programmes, les catalogues, les brochures, les documents imprimés et les sites web devrait être renforcée en affichant à la fois le logo de l'itinéraire et celui des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.
- Le lien officiel vers le site web des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe www.coe.int/routes et les informations sur les principaux objectifs du programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe devraient être inclus, dans la mesure du possible, dans tout le matériel de communication de tous les membres de l'itinéraire certifié. Il est important de faire connaître non seulement la RECM, mais aussi le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en tant que marque et certification de prestige (voir les propositions de visibilité sur [le site web institutionnel](#)).
- Certains membres ont besoin d'actualiser le logo, tandis qu'ils affichent toujours l'ancien (Fig. 9), et cette coexistence peut entraîner une mauvaise communication.



Figure 9 - Deux logos sont actifs parmi les membres du réseau :
Ancien logo (à gauche). Logo actuel (à droite).

4. Conclusions et Recommandations

On peut conclure que le travail de la RECM au cours de ces trois dernières années a été efficace, ayant largement atteint les objectifs qui avaient été proposés dans ses plans d'action et dans l'évaluation précédente. Cependant, il reste encore des défis et des améliorations à mettre en œuvre pour l'avenir, notamment en ce qui concerne la consolidation de la structure du réseau et l'exploitabilité de l'itinéraire au-delà de ses scénarios locaux. Il est important de souligner la nécessité de consolider la marque "Megalithic Routes" par l'internationalisation via de nouveaux membres et de nouveaux projets, la mise en place d'une signalétique des itinéraires et l'amélioration de la stratégie de communication pour rendre le réseau visible. Et peut-être la nécessité d'une unité technique avec un personnel professionnel et dévoué pour le renforcement du réseau et le plan d'action annuel avec des objectifs et des activités communs.

Ainsi, en tenant compte des résultats de cette évaluation, ces conclusions fournissent quelques recommandations pour chaque critère évalué (Résolution CM/Res(2023)2) :

I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes

La RECM satisfait dûment à 5 des 7 critères. Deux des questions qui devraient être renforcées et mieux développées à l'avenir sont les suivantes :

I.4. Promouvoir davantage d'échanges culturels et éducatifs de jeunes. Non seulement au niveau local (comme c'est déjà le cas), mais aussi de manière plus coopérative entre les membres du réseau, par le biais de propositions coordonnées.

I.5. Mettre en œuvre davantage d'initiatives dans le domaine du tourisme culturel et du développement durable, en particulier par le biais de projets innovants et des autorités locales et des acteurs du tourisme.

II. Liste des priorités d'action

II.1. Coopération en matière de recherche et de développement

Sans aucun doute, la RECM montre comment les phénomènes mégalithiques sont représentatifs de valeurs communes partagées par plusieurs cultures européennes, permettant de rassembler des connaissances dispersées et illustrant que la diversité fait partie de la richesse culturelle européenne. Néanmoins, quelques recommandations peuvent être proposées :

- Rechercher des complicités avec d'autres itinéraires certifiés qui, en raison de leur sujet et de leurs affinités, pourraient être des projets de jumelage de la RECM. Ces contacts pourraient faciliter l'apprentissage de différentes propositions d'action et de bonnes pratiques³ dans la gestion et la diffusion d'autres projets certifiés qui traitent du patrimoine archéologique préhistorique et protohistorique. Il y a déjà eu quelques contacts [avec les sentiers d'art rupestre préhistorique](#). Mais par exemple, la [Route des Phéniciens](#), la [Route du Danube à l'âge du fer](#) ou même la [Route d'Enée](#) offrent de bons exemples et de bonnes pratiques de diffusion du patrimoine culturel et archéologique.

- Compte tenu de la grande dispersion du phénomène mégalithique et de sa présence en tant que sujet étudié par l'archéologie, la RECM pourrait essayer d'étendre la coopération en matière de recherche avec les universités, les musées, les services scientifiques ainsi que les chercheurs qui abordent le mégalithisme dans leurs domaines d'étude. Des contacts avec [l'Association européenne des archéologues](#) ou l'ICOMOS semblent enrichissants.

II.2. Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

En tant que proposition d'actions futures, le réseau devrait favoriser, par la recherche et l'interdisciplinarité, la connexion avec d'autres territoires au-delà de l'Europe. Il est indéniable

³ Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques des itinéraires certifiés, consultez la page [Bonnes pratiques des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe](#).

que l'itinéraire est représentatif de l'histoire et du patrimoine européens. Cependant, d'un point de vue archéologique, il est possible de dépasser les frontières européennes actuelles et de relier le mégalithisme aux cultures préhistoriques (du Néolithique moyen à l'âge du fer) d'Afrique du Nord, du Proche-Orient et d'Asie. Cette inclusion des pays voisins non européens pourrait être l'occasion de faciliter l'identification des groupes de migrants. Ce faisant, le projet contribuerait à un récit plus diversifié et inclusif, en se concentrant sur une expérience humaine universelle qui met en évidence les similitudes entre les différentes régions et cultures au-delà des frontières européennes. Cette recommandation se concentre également sur le renforcement de l'internationalisation du réseau, tant au niveau des membres que des activités.

II.3. Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Le réseau consacre une part importante de son activité à l'interaction avec les jeunes. En effet, la plupart des thèmes abordés par l'itinéraire sont inclus dans les programmes éducatifs des niveaux primaire et secondaire. C'est pourquoi le thème de cet itinéraire certifié est un cadre privilégié pour compléter les programmes éducatifs officiels dans une perspective transversale. Quelques propositions d'amélioration de ce thème :

- Mettre en place des projets pilotes avec un nombre limité de membres participants, comme le modèle espagnol, en leur fournissant des ressources pour une évaluation significative, puis travailler à la création de prototypes pouvant servir de modèles de référence pour d'autres membres ou d'autres itinéraires.
- Les propositions pour l'avenir devraient également se concentrer sur les jeunes Européens ayant un niveau d'éducation supérieur à l'enseignement secondaire. À cet égard, la RECM pourrait évaluer les programmes d'échange de l'Union européenne pour les jeunes Européens tels qu'Erasmus et d'autres programmes universitaires (étudiants en licence, master ou doctorat), qui offrent des possibilités de recherche, d'étude et d'apprentissage dans plusieurs domaines liés au thème de l'itinéraire certifié et de sa gestion. Cela pourrait conduire à des activités de coopération impliquant des institutions éducatives de différents niveaux, en particulier dans les universités, afin que les étudiants puissent postuler pour des stages, des programmes de recherche et des activités de formation destinés aux étudiants en archéologie, tourisme, muséologie, gestion du patrimoine, etc.
- Relier les jeunes Européens au réseau non seulement en tant que visiteurs et consommateurs, mais aussi en tant qu'agents actifs impliqués dans des projets, des activités et des itinéraires. La RECM pourrait explorer de nouvelles possibilités et de nouveaux scénarios pour attirer les jeunes par le biais d'une éventuelle coopération avec des associations, à savoir l'Association des étudiants européens pour le patrimoine culturel, les Volontaires du patrimoine européen ou le Forum européen des jeunes professionnels du patrimoine du COE.

II.4. Pratique contemporaine de la culture et des arts

L'itinéraire peut continuer à élargir son champ d'action en encourageant les activités et les projets artistiques qui explorent les liens entre le patrimoine et la culture contemporaine. Une bonne occasion se présente dans certains événements annuels internationaux qui peuvent servir de point de départ à des activités organisées par les partenaires du réseau. Il s'agit notamment des journées internationales de l'UNESCO sur "l'art mondial", "la diversité culturelle pour le dialogue et le développement", "la poésie" ou "la jeunesse", parmi d'autres éphémérides. En outre, certains membres pourraient également intégrer ces pratiques culturelles et artistiques contemporaines dans la célébration de la Journée internationale des musées de l'ICOM ou des Journées européennes du patrimoine, qui peuvent offrir des thèmes et des scénarios pour collaborer et générer des événements annuels qui interconnectent les membres de l'itinéraire et d'autres institutions.

II.5. Tourisme culturel et développement culturel durable

En tant que propositions d'amélioration :

La RECM devrait rechercher des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le domaine du tourisme afin de développer des produits et des outils touristiques destinés à tous les publics potentiels. A cet égard, le réseau devrait mettre en place des outils de mesure de la fréquentation des sites le long de l'itinéraire. La réalisation d'études publiques afin de définir les profils d'utilisateurs, les publics cibles et les nouveaux segments serait positive pour la gestion de l'impact économique et touristique de cet itinéraire culturel.

Le tourisme culturel concernant le mégalithisme devrait ouvrir des possibilités de coopération entre l'Europe et d'autres continents. Par conséquent, le développement de stratégies en matière de marque culturelle, de marketing et de compétences numériques est nécessaire : la promotion de l'itinéraire dans les salons touristiques spécialisés, la présence dans les portails du tourisme dans les sites régionaux et nationaux ainsi que dans les navigateurs touristiques internationaux contribueraient à le rendre visible et à consolider les destinations touristiques. Dans le cadre d'une stratégie future, l'utilisation et le développement d'autres plates-formes de consommation collaborative telles que les applications numériques pour les téléphones portables ou l'utilisation d'autres technologies devraient être envisagés afin de faire de la visite des sites une expérience holistique. En outre, la RECM, en complément de la presse écrite et des médias audiovisuels, devrait exploiter pleinement le potentiel des médias électroniques afin de sensibiliser le public aux ressources culturelles et aux objectifs de l'itinéraire.

En ce qui concerne la signalétique, étant donné que de nombreux lieux liés aux itinéraires sont des biens patrimoniaux qui ne peuvent être marqués ou modifiés, l'utilisation de supports publicitaires éphémères (tels que kakémonos, bannières, affiches, etc.) avec les logos de la RECM et du CdE et un contenu minimum nécessaire pour promouvoir le positionnement de l'itinéraire et améliorer sa visibilité auprès des visiteurs pourrait être une bonne pratique de communication. De même, l'utilisation de ce type de matériel publicitaire et marketing éphémère est recommandée lors d'événements, de conférences de presse, de séminaires, de cérémonies, d'inaugurations ou de tout autre type d'événement formel bénéficiant d'une couverture médiatique et publique, ainsi qu'au siège ou dans les points d'information des différents lieux situés le long des itinéraires.

III. Liste des critères pour les réseaux

La viabilité du projet réside dans la nécessité d'assurer sa stabilité et sa durabilité sur le plan financier et organisationnel. Ainsi, afin de faciliter et d'étendre l'activité du réseau, il semble raisonnable de rechercher d'autres moyens de financement et d'essayer d'obtenir des sponsors, des projets financés par le biais de projets spécifiques. En complément, le réseau et/ou ses membres pourraient rechercher des financements publics et des subventions gouvernementales pour répondre à des besoins ou des objectifs spécifiques tels que la recherche, le développement communautaire, la conservation de l'environnement et du patrimoine ou les arts et la culture.

- Le réseau fonctionne de manière démocratique, mais il est nécessaire de veiller à ce que les États membres représentés dans ses organes directeurs soient les plus nombreux possible et de renforcer les principes de représentativité territoriale et de parité hommes-femmes.

- Au niveau institutionnel, la RECM devrait renforcer les relations avec les organisations européennes et internationales concernant le mégalithisme, le patrimoine préhistorique et archéologique et le tourisme culturel. Augmenter la qualité de la gestion et la capacité opérationnelle du réseau, approfondir le développement des projets et leur permettre de continuer à se développer.

- Mettre en œuvre un plan de communication stratégique axé sur l'internationalisation et la coopération de tous les membres afin de promouvoir et de positionner les itinéraires sur un large éventail (local, régional, national et transnational). En outre, il convient de prendre en considération la conception d'une stratégie de communication globale à partager avec tous les membres du réseau. L'objectif d'une telle stratégie pourrait améliorer la communication de la

mission, des objectifs, des valeurs et de la philosophie du réseau, en générant une manière proactive de partager et de positionner les itinéraires.

- La RECM, en tant que réseau, devrait essayer de coordonner un plan général d'activités annuelles lié à tous ses membres, qui représentent le réseau. Ensuite, il convient de promouvoir le développement et la définition par chaque membre d'un plan indépendant d'activités locales en fonction de ses possibilités et de ses particularités. Cela pourrait contribuer à éviter la confusion des actions et à renforcer l'image de l'existence d'un réseau bien organisé et coordonné.

À la fin de cette section, veuillez inclure un résumé de vos recommandations ainsi que de celles formulées par l'expert lors de l'évaluation précédente de l'itinéraire, en utilisant le modèle suivant :

CRITÈRES		Recommandations Evaluation Précédente 2020-2021	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations Evaluation en cours 2024-2025
			OUI	NON	
I. Thème de l'itinéraire culturel		Liens plus étroits avec l'itinéraire des chemins de l'art rupestre préhistorique	☒	☐	Mettre en œuvre davantage d'initiatives dans le domaine du tourisme culturel
		Efforts pour devenir un site du patrimoine mondial	☐	☒	Promouvoir davantage d'échanges culturels et éducatifs entre les jeunes
		"Megalithic Routes" comme nouveau nom de l'association	☒	☐	
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Intensification de la coopération avec et au sein du conseil consultatif scientifique	☒	☐	Consolider les activités de coopération et de recherche avec les autres équipes d'itinéraires culturels et les autres pays
		S'accorder sur une définition de la culture mégolithique	☒	☐	Approfondir la collaboration avec les universités européennes au niveau institutionnel
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	Aucune proposition	☐	☐	Renforcement de l'internationalisation tant au niveau des membres que des activités
		Aucune proposition	☐	☐	Se concentrer sur une expérience humaine universelle qui met en évidence les similitudes entre les différentes régions et cultures au- delà des frontières européennes.
	Échanges culturels et	Ateliers pour les enfants et les jeunes	☒	☐	Coopération possible avec des associations,

	éducatifs des jeunes Européens				notamment l'Association des étudiants européens pour le patrimoine culturel, les Volontaires du patrimoine européen ou le Forum européen des jeunes professionnels du patrimoine du Conseil de l'Europe.
		Coopération avec les écoles : plus de classes en plein air	☒	☐	Mettre en place des projets pilotes et travailler à la création de prototypes pouvant servir de modèles de référence pour d'autres membres ou itinéraires.
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Programmes pour la population locale	☒	☐	Intensifier les activités et les actions relatives à ce thème parmi tous les membres du réseau
		Impliquer les artistes et artisans locaux	☒	☐	Promouvoir l'artisanat local et le mouvement associatif
		Aucune proposition	☐	☐	Mettre en évidence les liens entre le patrimoine et la culture contemporaine en suivant le calendrier de l'UNESCO et de l'ICOM.
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Programmes pour la population locale	☒	☐	Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans la gestion et la diffusion du patrimoine
		Impliquer les produits locaux et l'alimentation	☒	☐	Évaluation de l'impact de l'itinéraire sur le territoire avec la mise en œuvre d'études publiques dans les musées et les sites
	III. Réseau de l'itinéraire culturel	Poursuite du recrutement de nouveaux membres	☒	☐	Augmenter le nombre de partenaires du réseau en Europe et au-delà
		Recrutement de sites du patrimoine mondial (SPM)	☐	☒	Contact et coopération avec le patrimoine mégalithique de l'UNESCO
		Stabiliser le budget	☒	☐	Rechercher d'autres sources de financement

Outils de communication	Mettre à jour et simplifier le site web	☒	☐	Annoncer non seulement l'itinéraire mais aussi le programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
	Création d'une carte des membres des routes mégalithiques et de leurs sites	☒	☐	Consolider avec efficacité le guide d'identité de marque de la RECM auprès de tous les membres du réseau
	Aucune proposition	☐	☐	Professionnaliser la gestion et la stratégie de communication (web, SSNN et communiqués de presse)

5. Liste des Références

Pour réaliser cette évaluation, l'experte externe a analysé la documentation suivante, qui a été soumise par l'Unité technique des itinéraires culturels comme documents requis pour l'évaluation (voir 5.1). En outre, et conformément aux paramètres établis par le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, l'experte a examiné d'autres documents disponibles en ligne, en particulier sur le site web du réseau et les réseaux sociaux, ainsi que certaines sources de documentation ou d'information supplémentaires (voir 5.2)

5.1. Liste des documents fournis par l'itinéraire culturel

- Formulaire de certification 2024-2025 (Document 1)
- Grille d'auto-évaluation (Document 2)
- CYCLE DE CERTIFICATION 2024-2025 DÉCLARATION D'HONNEUR (Document 3)
- STATUTS : Mise à jour des statuts juridiques du réseau (enregistrement du statut juridique [20.11.2012] ; statuts et certificat d'absence de but lucratif).
- MEMBRES : Liste des membres du réseau [mise à jour 2024], Affirmation d'adhésion et Critères pour les nouveaux membres de l'Association Megalithic Routes e.V. [mise à jour 2024].
- ASSEMBLÉES GÉNÉRALES : Rapports des réunions de l'Assemblée générale de 2021, 2022, 2023 et 2024.
- INFORMATIONS FINANCIÈRES : Plan financier 2022, 2023, 2024. Rapport de trésorerie et livre de caisse 2021, 2022, 2023. Budget opérationnel actuel pour 2024. Prévisions budgétaires sur trois ans.
- ACTIVITÉS : Programme triennal d'activités provisoires (2024, 2025, 2026).
- RAPPORT D'ÉVALUATION PRÉCÉDENT Cycle de certification 2021-2022 par W. Von Trüttschler.
- Guide d'identité de marque réalisé par l'itinéraire (utilisation du logo, des couleurs, des polices de texte, du papier à lettres, du dépliant, de l'affiche, du kakémono).

5.2. Documentation complémentaire ou sources d'information analysées par l'expert :

- Belmonte, C.; Bermúdez, X.; Moya, A.; Martínez, P. (2021): «Katalonien - Die Menhire und Dolmen von Sero», a Kathedralen der Steinzeit. Stonehenge und die Megalithkulturen in Europa. Darmstadt: Wbg Theiss, p. 91-95.
- Caninas, J.; Pereira, T.; Félix, P.; Gaspar, I. (Eds.) (2024): *Tumuli and Megaliths in Eurasia*. Cambridge Scholars Publishing.
- Hauf, Daniela S.; Kelm, Rüdiger (2019): «The European Route of Megalithic Culture – Pathways to Europe's earliest stone architecture». In Johannes Müller, Martin Hinz & Maria Wunderlich (eds.), *International Conference Megaliths, Societies, Landscapes. Early Monumentality and Social Differentiation in Neolithic Europe (2015. Kiel) Megaliths, societies, landscapes: early monumentality and social differentiation in Neolithic Europe*, Vol.2 (2), pp. 677-686.
- Heath, Julian (2019): *Exploring Megalithic Europe: Amazing Sites to See for Yourself*. Rowman & Littlefield.
- Laporte, Luc; Scarre, Chris (2016): *The Megalithic Architectures of Europe*. Oxbox Books.
- Laporte, Luc; Large, Jean-Marc; Nespoulous, Laurent; Scarre, Chris; Steimer-Herbet, Tara (2022): *Megaliths of the World*. Vol.1 & Vol. 2. Archaeopress Publishing Ltd.
- Müller, J.; Kruckenberg, C. ; Großmann, R. ; Luckner, J. (2023): A Map of European Megaliths. *Journal of Neolithic Archaeology* 25, 2023, 165–173. DOI: <https://doi.org/10.12766/jna.2023.6>
- Schulz Paulsson, Bettina (2017): *Time and Stone. The Emergence and Development of Megaliths and Megalithic Societies in Europe*. Archaeopress Publishing Ltd.

VV.AA. (2015): *Cultural Routes Management: from theory to practice. Step-by-step guide to the Council of Europe Cultural Routes*. Council of Europe.

6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

Les entretiens ont été programmés en coordination avec la gestionnaire de l'itinéraire certifié (Dr Ursula Warnke) et avec l'accord des personnes interrogées. L'objectif de ces rencontres était de fournir des éléments supplémentaires pour évaluer la conformité du réseau aux critères de certification.

Les entretiens en ligne avec 9 représentants et membres du réseau de l'itinéraire ont été programmés comme suit :

- Rencontres individuelles avec les membres du conseil d'administration :

1. Allemagne : Dr Rüdiger KELM (aoeza@gmx.de), président du réseau | 22 octobre
2. Allemagne : Dr Ursula WARNKE (u.warnke@landesmuseen-ol.de), gestionnaire du réseau | 22 octobre
3. Espagne : Conchi Benítez (patrimonio@sobrarbe.com), trésorière du réseau | 13 novembre

- Membres du comité scientifique de différents pays :

1. Pays-Bas : Prof. Daan RAEMAEEKERS (d.c.m.raemaekers@rug.nl) | 22 octobre
2. Espagne : Dr. Ánchel BELMONTE (ajbelmonte@educa.aragon.es) | 22 octobre
3. Suède : Prof. Bettina SCHULZ PAULSEN (bettina.schulz.paulsson@gu.se) | 10 décembre

- Membres du réseau provenant de différents pays :

1. Portugal : Dr. João Caninas (geral@emerita.pt) Associação de Estudos do Alto Tejo | 13 novembre
2. Royaume-Uni : Dr Hervé Duval-Gatignol (Herve@societe.ie) Société Jersiaise | 13 novembre
3. Espagne : Cristina Belmonte (info@seroespaitransmissor.cat) Seró Espai Transmissor | 13 novembre

VISITE SUR LE TERRAIN

Une visite de terrain de deux jours a été effectuée chez l'un des membres de l'itinéraire à Lleida (Espagne) : Seró Espai Transmissor. La visite a été planifiée en coordination avec Rüdiger Kelm (président de l'itinéraire certifié), Ursula Warnke (gestionnaire de l'itinéraire certifié) et Cristina Belmonte (personne de contact à Espai Seró Transmissor, membre de l'itinéraire en Espagne).

L'experte externe a rencontré et interrogé les coordinateurs techniques de l'itinéraire dans la région (Xavier Bermúdez et Cristina Belmonte) et a visité des musées et des sites. La visite sur le terrain et les entretiens ont été programmés afin de fournir des éléments supplémentaires pour évaluer la conformité du réseau avec les critères de certification.

Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2024-2025 FORMULAIRE DE VISITE SUR LE TERRAIN	
Expert indépendant	Andrea Moreno Martín
Itinéraire culturel en cours d'évaluation	Route européenne de la culture mégalithique
Pays où se déroulera la visite sur le terrain	ESPAGNE
Villes / sites visités	Seró, Artesa de Segre, Ponts, Llanera, Riner & Solsona (province de Lleida, Catalogne).
Date de la visite sur le terrain	15-17 octobre 2024
Moyens de transport utilisés pour arriver à destination (avion, train, voiture, etc.)	En voiture (750 km aller-retour) [Aucune option de train ou d'avion n'est disponible]
La visite a-t-elle été organisée en coordination avec la direction de l'itinéraire ?	Oui, c'est le cas. Personnes contactées pour la coordination : Rüdiger Kelm (président de l'itinéraire certifié), Ursula Warnke (gestionnaire de l'itinéraire certifié) et Cristina Belmonte (personne de contact à Espai Seró Transmissor, membre de l'itinéraire en Espagne).
Description des activités à réaliser pendant le voyage (entretiens, réunions, visites, participation à des événements, etc.)	Visite de 2 institutions liées à l'itinéraire : - Seró Espai Transmissor (Seró/Artesa de Segre), siège du membre de l'itinéraire dans cette région. - Museu Diocesà i Comarcal de Solsona, institution liée aux sites archéologiques et aux matériaux gérés par le centre Seró. Itinéraire en voiture dans les environs de Seró afin de visiter in situ les sites mégalithiques liés à Seró : - Pétroglyphes du Mas de n'Olives (Ponts), 2200-650 av. J.-C. - Dolmen de la Vila (Llanera), 2500 av. J.-C. - Menhir néolithique Roc de la Mare de Déu (Riner), 5500-4200 av. J.-C. - Menhir néolithique Pedrafita de Su (Su), 6000-5000 av. J.-C. - Menhir néolithique Estala de Través-Font de Planta (Riner), 6000-5500 av. J.-C. Réunions avec : - Xavier Bermúdez, archéologue et technicien responsable de l'Espai Seró avec Cristina Belmonte. - Lidia Fàbregas, archéologue et directrice du Museu de Solsona.

7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

Veillez noter que, bien que la note finale obtenue dans la liste de contrôle puisse donner une indication de la conformité de l'itinéraire avec les critères de certification, elle n'est pas contraignante car elle doit être confirmée par l'analyse documentaire et les résultats de la visite sur le terrain.

QUESTIONS			Oui	Non		
3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.1 THEME	1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1		
		2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1		
		3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1		
		4	Le thème de l'itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1		
		5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1		
	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6	L'itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1		
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1		
		8	L'itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1		
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1		
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1		
		11	L'itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1		
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1		
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	1		
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1		
		3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	15	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1	
			16	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1	
			17	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1	
			18	Les activités de l'itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1	
			19	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1	
	20		Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?	1		
	21		Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?		0	
	22		Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1		
	23		Les activités de l'itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1		
	24		Les activités de l'itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	1		
	3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1		
		26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1		

		27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1	
		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1	
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?		0
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1	
		33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1	
		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1	
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1	
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1	
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1	
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1	
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1	
	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1	
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1	
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1	
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1	
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1	
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	1	
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1	
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1	
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1	
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?		0

		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1	
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?		0
3.3 RESEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1	
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1	
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1	
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1	
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1	
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1	
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1	
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1	
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1	
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1	
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1	
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1	
		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1	
		65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1	
		66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1	
		67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1	
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION		68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1	
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?		0
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	1	
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?		0
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1	
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1	
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?		0
	Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe :	77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	1	
		78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	1	
		79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	1	
		80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	1	
		81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?		0
SCORE				73	0

8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

8.1.- Figures et tableaux inclus dans le rapport.

Figure 1 - Carte des itinéraires et des pays couverts par les Routes mégalithiques européennes.

Figure 2 - Répartition régionale des sites mégalithiques en Europe.

Figure 3 - Journée de la culture mégalithique dans plusieurs lieux au cours des trois dernières années.

Figure 4 - Budget opérationnel au cours des dernières années.

Figure 5 - Prévisions budgétaires sur trois ans.

Figure 6 - Typologie des membres de l'itinéraire.

Figure 7 - Nombre de membres par pays.

Figure 8 - Quelques exemples de matériel de communication développé par l'itinéraire pour ses membres.

Figure 9 - Logos de l'itinéraire.

Figure 10 - Profil de la page Facebook.

Figure 11 - Groupe communautaire sur Facebook.

Figure 12 - Canal institutionnel Instagram.

Figure 13 - Canal institutionnel YouTube.

Figure 14 - Sites web des membres présentant le logo et des informations sur l'itinéraire certifié.

Figure 15 - Exemple de signalisation dans les sites d'Espagne, d'Allemagne et de Suède.

8.2.- Liste des acronymes utilisés dans le rapport :

- CdE : Conseil de l'Europe
- ICCE : Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
- APE : Accord Partiel Elargi
- RECM : Route européenne de la culture mégalithique - Routes mégalithiques
- UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites

8.3.- Éléments supplémentaires tels que cartes, tableaux, images et graphiques.



Figure 10 - Profil de la page Facebook (capture d'écran en octobre 2024)

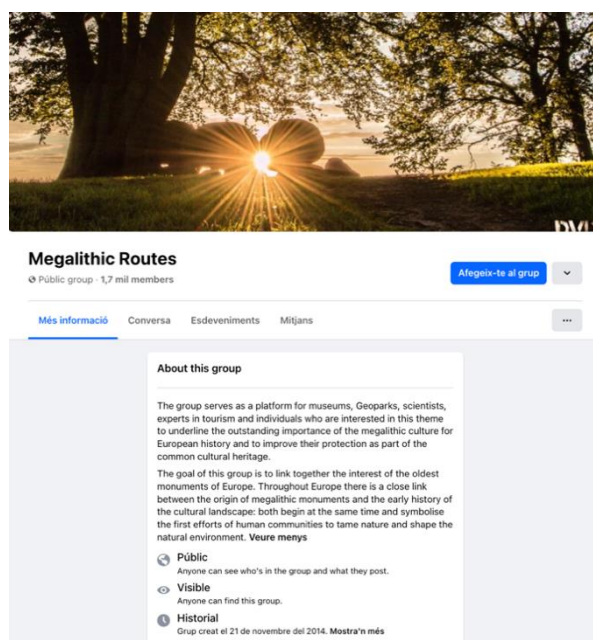


Figure 11 - Groupe communautaire Facebook (Capture d'écran en octobre 2024)

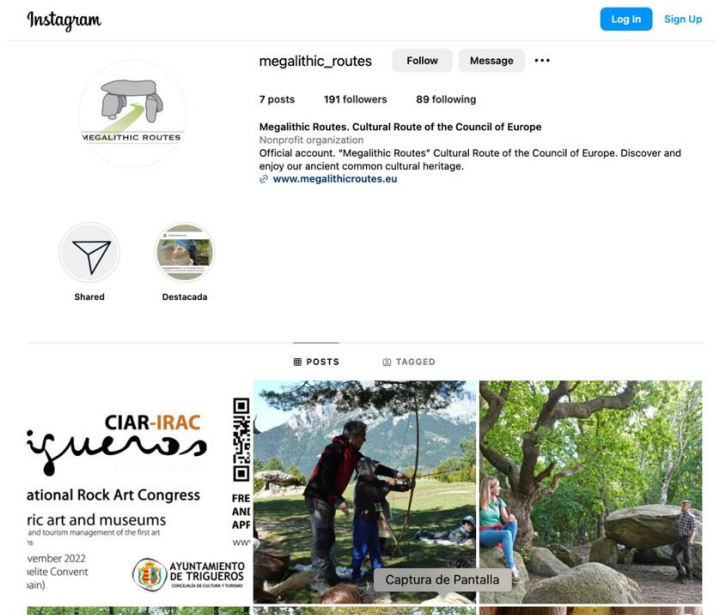


Figure 12.- Canal Instagram institucional (capture d'écran en octobre 2024).

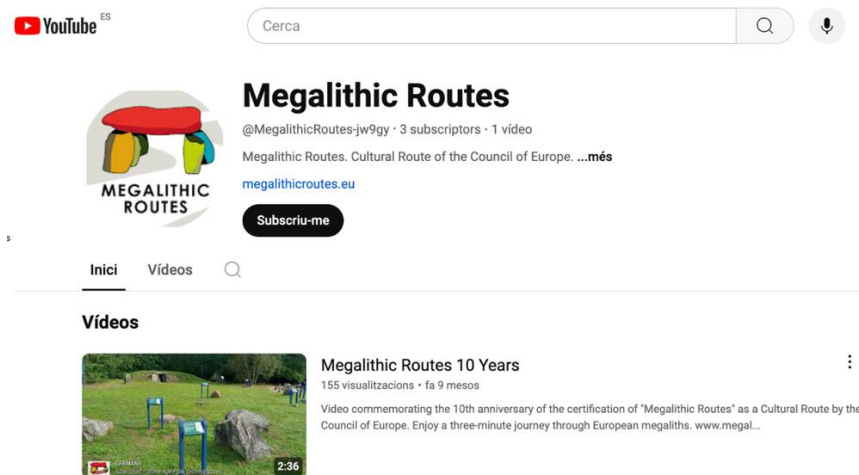


Figure 13 - Canal YouTube institucional (capture d'écran en octobre 2024)

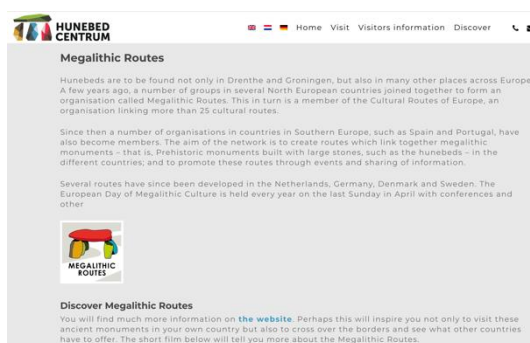
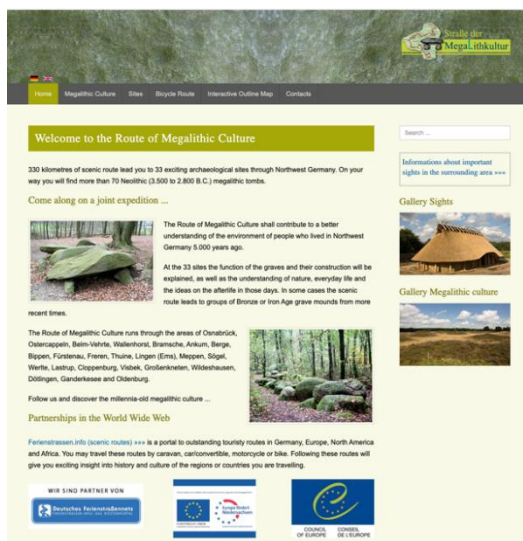


Figure 14 - Sites web des membres présentant le logo et des informations sur l'itinéraire certifié.

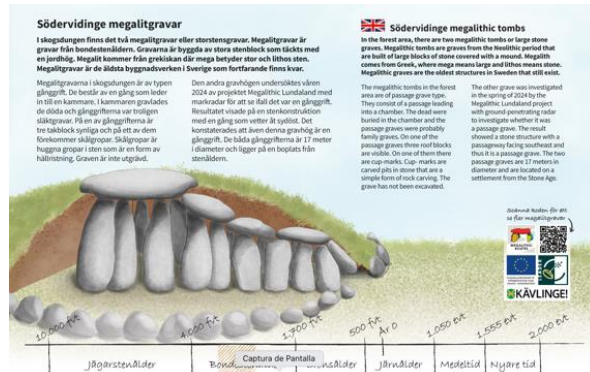


Figure 15 - Exemples de panneaux installés sur des sites en Espagne, en Allemagne et en Suède.